

## BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

### SOMMAIRE

P1. Météo

P2. Colza

### A RETENIR

- Les colzas continuent leur évolution : plus de la moitié des colzas du réseau sont au stade D2.
- Les charançons de la tige du colza continuent d'être capturés sur les mêmes secteurs : Yonne, le nord de la Nièvre, la Côte d'Or, la Saône-et-Loire et la Haute-Saône.
- Très faible présence de méligèthes sur les colzas.

### Météo

Prévision à 7 jours :

MERCREDI 06	JEUDI 07	VENDREDI 08	SAMEDI 09	DIMANCHE 10	LUNDI 11	MARDI 12
						
2° / 10°	2° / 13°	1° / 14°	4° / 16°	6° / 13°	4° / 14°	5° / 14°
↙ 10 km/h	↗ 15 km/h	↙ 15 km/h	↗ 20 km/h 45 km/h	↙ 20 km/h 40 km/h	↙ 15 km/h	↙ 15 km/h

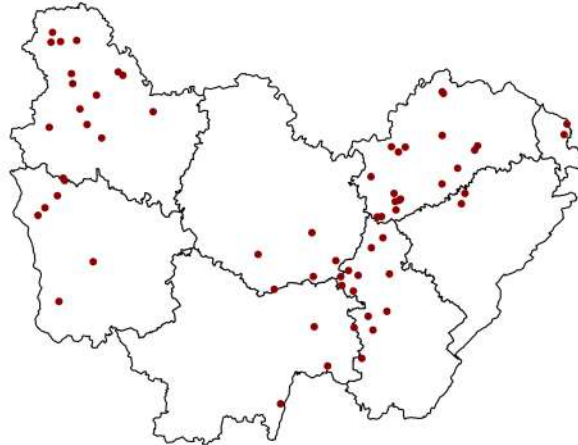
Dijon, 05/03/2024 à 11h00. Retrouvez les données météo actualisées [ici](#)



## COLZA

### RESEAU 2023-2024

Cette semaine, les observations ont été réalisées sur 64 parcelles du réseau.



Localisation des parcelles observées du 28 février au 05 mars 2024

### Stades des colzas

Les colzas continuent d'évoluer. La majorité des parcelles du réseau (61%) a atteint le stade D2 (inflorescence principale dégagée). Dans les colzas les plus précoces, quelques pieds sont signalés au stade E (boutons séparés).

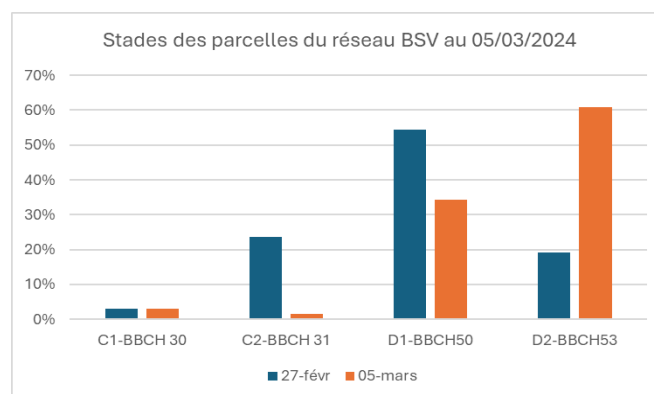




Photo : Zone où les colzas souffrent d'asphyxie racinaire due aux excès d'eau (Guillaume Fremont (CA89))

## Ravageurs

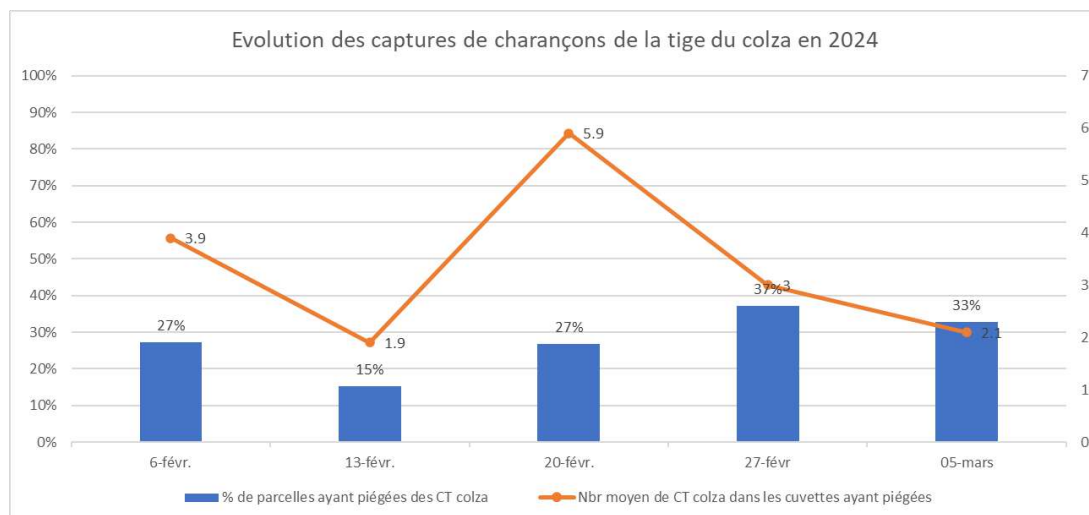
### Charançon de la tige du colza

#### Observations :

Le vol continue timidement dans les mêmes secteurs que les semaines précédentes. En effet, le temps perturbé continue de ralentir l'activité des insectes. Seulement 33% des cuvettes ont capturé du charançon de la tige du colza, pour une moyenne de 2.1 individus.

Les captures se localisent dans l'Yonne, le nord de la Nièvre, la Côte d'Or, la Saône-et-Loire et la Haute-Saône.

Le graphique suivant présente l'évolution des captures de charançons de la tige du colza depuis la reprise des observations.



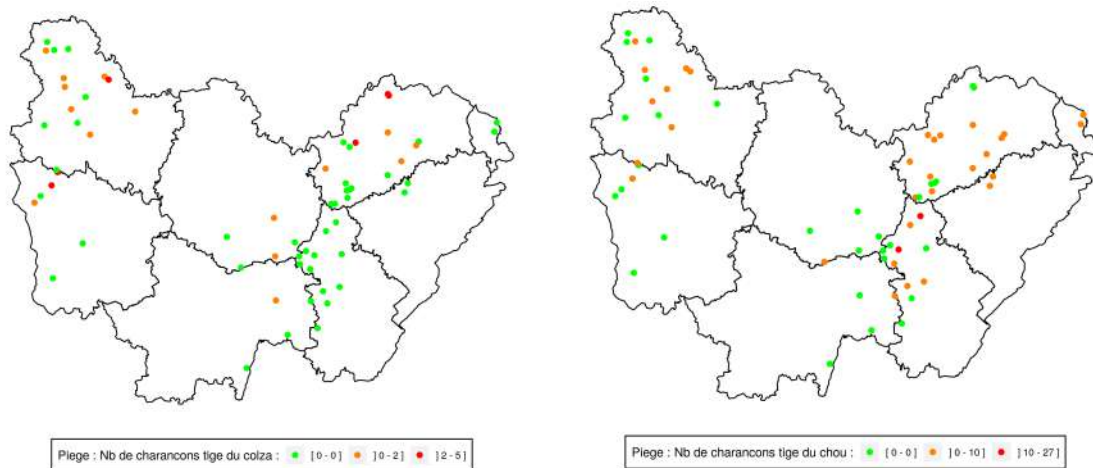
Des dégâts de charançon de la tige du colza (déformation, éclatement de tige) sont signalés dans 3 parcelles du réseau, avec 2 à 5% des pieds touchés (Melincourt (70), Vauvillers (70) et Hugier (70)).



Photo : Rare pied de colza avec piqûre et légère déformation (Emeric Courbet (CA 70))

Dans le même temps, 33 cuvettes sur 64 relèvent la présence de charançons de la tige du chou. Le nombre d'individus capturés se maintient, avec une moyenne de 4.7 individus contre 5.5 charançons la semaine dernière.

Pour rappel, dans nos régions, le charançon de la tige du chou est considéré comme peu nuisible.



Répartition du nombre de captures du charançon de la tige du colza (à gauche)  
et du chou (à droite) du 28/02/24 au 05/03/24

Seuil indicatif de risque : il n'existe pas de seuil pour le charançon de la tige du colza. Etant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, nous considérons que sa seule présence dans les parcelles constitue un risque.

Tenir compte également de la précocité de reprise de la culture, qui peut être différente d'une variété à une autre et donc d'une parcelle à une autre.

Le risque est maximal 8 à 10 jours après les premières captures significatives (temps nécessaire pour que les femelles acquièrent leur maturité sexuelle et entament l'activité de ponte) au stade sensible du colza (à partir de l'élongation de la tige, c'est-à-dire du passage de C1 à C2).

Terres Inovia a développé un nouvel outil d'aide à la décision : <https://www.terresinovia.fr/-/outil-prediction-des-vols-de-ravageurs>.

Il s'agit d'un outil de prévision des vols notamment de charançons de la tige (ci-dessous une capture d'écran de l'OAD).

L'outil de prédiction des vols de charançon de la tige du colza est cohérent avec les observations de ces derniers jours.



**Analyse du risque :**

Le risque vis-à-vis du charançon de la tige du colza s’amointrit à mesure de l’évolution du stade des colzas. Pour les parcelles les plus avancées, nous arrivons en fin de période de risque.

- Parcelles pour lesquelles le risque charançon de la tige du colza a été pris en compte récemment : risque faible.
- Secteur où le vol du charançon de la tige du colza persiste et pour les parcelles non protégées (Yonne, Saône-et-Loire, Nièvre, Côte d’Or et Haute-Saône) : risque moyen à fort.
- Secteur où il y a absence de capture du charançon de la tige du colza : risque faible à moyen.



**Méligèthes**

Le stade D1 marque le début de la période d’observations des méligèthes.

**Observations :**

L’activité des méligèthes n’est pas généralisée pour le moment. 17 parcelles du réseau relèvent leur présence dans les cuvettes : 1 à 117 individus capturés avec une moyenne à 32 méligèthes.

Des comptages sur plante ont été réalisés sur 29 parcelles du réseau. 15 cas présentent des méligèthes, avec un nombre d’insecte très faible (0.3 méligèthe par plante en moyenne).

**Période de risque :** Du stade D1 (boutons accolés) à la floraison engagée (F1).

Seuil indicatif de risque :

Etat du colza	Stade boutons accolés (D1)	Stade boutons séparés (E)
Sain et vigoureux	Généralement pas d'intervention justifiée Reportez la décision d'intervenir ou non au stade E	6 à 9 mégigèthes/plante Sud : 4 à 6 mégigèthes/plante
Handicapé, peu vigoureux, soumis à des conditions environnementales peu favorables aux compensations*	1 mégigèthe/plante ou 50 % de plantes infestées	2 à 3 mégigèthes/plante ou 65-75 % des plantes infestées

\* Températures basses, stress en eau à floraison, dégâts parasitaires antérieurs.

L'évaluation du risque doit se faire par dénombrement plante à plante. Il doit également se combiner avec le stade et l'état de la culture.

Analyse du risque :

A ce jour, le risque est considéré nul.



Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - SAS BRESSON - AMDIS - ARVALIS - AXEREAL - BOURGOGNE DU SUD - CA 21 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - CIA 25-90 - DIJON CEREALES - EPLEFPA Vesoul - Ets LEGUY - ETS RUZE - FAIVRE SAS - FREDON BFC - GIROUX SAS - INTERVAL - KRY SOP - ALTERNATIVE - LYCEE AGRICOLE QUE-TIGNY - MINOTERIE GAY - MOULIN JACQUOT - SEINE YONNE - SEPAC CAMPAGRI - SOUFFLET AGRICULTURE - TEOL - TERRE COMTOISE - YNOVAE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.